



CAP DES 15 et 16/11/2012 TITULARISATIONS DANS LE GRADE D'AAFIP 1^{ère} CLASSE

Déclaration liminaire des élus CGT

Pendant 5 années les agents de la DGFIP ont fait les frais de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Appuyée sur la fusion DGI-DGCP, elle a sabordé le Service public fiscal, foncier et financier, laminé les effectifs et conduit à une dégradation sans précédent de la vie au travail, de l'accomplissement des missions et des conditions d'accueil des usagers.

Avec l'ensemble des personnels, la CGT Finances Publiques a combattu ces politiques destructrices, et ne peut accepter, aujourd'hui, la « démarche stratégique », du nouveau Directeur général qui porte des orientations identiques.

Pour tenter de faire accepter ces choix, il n'a rien trouvé de mieux que de demander aux agents de rechercher, une nouvelle fois, des simplifications dans les missions.

Argument officiel : alléger les tâches des services.

Argument réel : faire participer les agents à la poursuite des suppressions d'emplois.

C'est encore une fois la promesse de nouvelles régressions pour les agents et le Service public.

Déjà, dans de nombreux départements, comme en Seine-Saint-Denis où les agents sont en lutte, la situation est explosive !

Face à cette situation, la CGT Finances Publiques appelle les agents à choisir la voie de la mobilisation et de l'action collective pour exiger l'arrêt de ces logiques mortifères et l'ouverture de négociations sur l'emploi, le budget, le statut, le dialogue social, les qualifications, les promotions, la rémunération, l'implantation du réseau et la vie des services.

Dans le cadre d'un processus d'action inscrit dans la durée, la CGT Finances Publiques avec l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP appelle les agents à s'engager massivement dans la grève du 27 novembre.

Concernant cette CAP et plus particulièrement la titularisation des AAFIP 1^{er} classe et des contractuels handicapés, il y a 8 dossiers présentés à la CAP : 4 propositions de prolongations de stage, 3 renouvellements de stage et 1 non titularisation... c'est beaucoup trop.

Ces dernières années le nombre de licenciements et de prolongations est trop important et reposent sur des critères qui ne sont pas liés aux seules aptitudes professionnelles.

Dans le contexte de suppressions massives d'emplois que nous supportons depuis de nombreuses années, nous déplorons que les

Montreuil, le 14 novembre 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

propositions de licenciement soient de plus en plus nombreuses sur un volume de recrutement toujours plus faible.

Concernant la formation des agents stagiaires, ils doivent acquérir très rapidement des connaissances fiscales, comptables et transverses de plus en plus complexes avec une formation théorique qui ne dure que 6 semaines auquel il convient d'ajouter le stage dit « métier ». Le reste du stage s'effectue dans des services souffrant d'un tel manque d'agent que ces stagiaires sont affectés directement sur un poste de titulaire avec les obligations de résultat d'un agent ayant plusieurs années d'expérience.

Le complément de formation se fait en majorité par l'intermédiaire d'agents déjà dans les services, alors même que ceux-ci croulent sous une charge de travail de plus en plus lourde et ne parviennent plus à effectuer correctement leurs missions.

Pour la CGT Finances Publiques, les formations initiales et continues à la DGFiP sont paralysées par l'obsession de la réduction de la dépense et de l'emploi publics et privilégient le court terme à l'adaptation aux évolutions de fond.

La CGT Finances Publiques revendique une réforme profonde des formations initiales, alternant stages pratiques et formation continue. Pour les AAFIP, nous demandons l'instauration d'une véritable scolarité à l'image de ce qui se fait pour les contrôleurs ou les inspecteurs.

Les agents en stage pratique ne doivent pas être comptés dans les effectifs de travail et doivent pouvoir choisir leur direction de stage sur l'ensemble du territoire. L'administration permettrait ainsi à ces nouveaux agents de s'insérer dans les meilleures conditions.

LE 27 NOVEMBRE LES AGENTS C SERONT MASSIVEMENT EN GRÈVE !

